

Réunion du conseil municipal du 28/06/2019

Personne absente : Virginie Menoud

Date de la convocation : 20/06/2019

Secrétaire de séance : Karole Martignat

Après approbation de la dernière séance, le Conseil Municipal a :

1- Voirie : 3 devis ont été reçus pour le PATA :

- Eiffage : 1 950 € HT la tonne
- Eurovia : 1 710 € HT la tonne
- Entreprise Passaquet : 1 350 € HT la tonne

Le conseil opte pour l'entreprise Passaquet pour un total de 4 860 € TTC pour 3 tonnes.

2- Régularisation des charges de maintenance de la chaudière. Une mise à jour va être appliquée sur 2019-2020 :

T2 : 40 euros

T3 : 40 euros

T4 : 80 euros

Sur cette année, nous allons rembourser un trop perçu aux différents locataires.

3- Bail : un paragraphe sur la résiliation du bail a été ajouté concernant les délais.

Un nouveau locataire va occuper le logement T3 situé 40 rue de l'Ancienne Cure à partir du 1er août.

4- Tricôt'Ain : Compte-rendu du conseil d'administration a été donné. Bilan positif de 1 955 euros pour cette année. Pour la prochaine année scolaire, l'association reversera 95 % des recettes de fréquentation aux mairies contre 90 % actuellement.

Permanences du 10 juin au 12 juillet et du 19 août au 26 août pour les inscriptions.

5- Questions diverses

A- Suite au départ de la directrice de l'école Karène Gévaudan, le conseil a souhaité la remercier en lui offrant un présent le samedi 29 juin.

B- Tableau Numérique Interactif : le matériel est réceptionné, les enseignantes ont une semaine pour juger de l'intérêt du dispositif.

C - Le contrat de Judith Torgue est reconduit pour la prochaine année scolaire.

D- Modification des heures de la secrétaire de mairie : quelques heures en plus lui seront affectées à partir du 1er septembre.

E- Suite à la vérification des installations électriques dans les bâtiments communaux, des blocs secours sont à changer. Des devis vont être demandés.

Prochaine réunion le jeudi 29 août 20h30.